Compte rendu de la séance du 21 mai 2014

Date de la convocation: 15/05/2014

L'an deux mille quatorze et le vingt et un mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Alain MICHEL Maire

Présents : Alain MICHEL, Adèle KUENTZ, Emile BADIH, Jérémi BARANOWSKI, Laëtitia COLLET, Gisèle MAUREL, Thomas MINI, Christine MARCELLIN, Nicolas WIERZBINSKI, Monique OUVRIER-BUFFET

Représentés:

Excusé : Denis PICHON

Absents:

Secrétaire de séance: Nicolas WIERZBINSKI

Ordre du jour:

-Approbation du compte rendu de la séance précédente
- Organisation des élections européennes
- Concert de l'été
- Fleurissement du village
- SIG
- Transport scolaire
- Rythmes éducatifs
- Table d'orientation
- Subvention foyer de ski de fond de Venterol
- Prise en charge de l'assainissement non collectif par la commune
- Etude 24h station épuration village
- Schéma directeur assainissement
- Points sur les projets

La séance est ouverte à 20h30 sous la présidence de M Alain MICHEL, Maire.
M le Maire demande aux conseillers municipaux si d'éventuelles remarques ou corrections sont à apporter au compte rendu de la séance précédente.
Le conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte-rendu tel qu'il a été rédigé.

1-Elections européennes

M le Maire informe le conseil municipal sur la tenue légale d'un bureau de vote et demande aux conseillers municipauxde former le bureau de vote pour le jeudi précédent le dimanche 25 mai, jour des élections européeennes.

2-Concert de l'été

M le Maire informe le conseil municipal que depuis plusieurs années déjà, il est organisé sur la Place de l'Erable, un soir d'été, un concert gratuit pour la population, aux frais de la commmune et organisé techniquement par l'Office Intercommunal de Tourisme de La Motte-Turriers.
M le Maire demande aux conseillers de se prononcer sur le renouvellement de cette festivité pour l'été 2014.
Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide de renouveler cette festivité pour l'été 2014, et de se mettre en rapport avec l'OIT pour une date et le choix d'un groupe.

3-Fleurissement du village

M le Maire demande aux conseillers municipaux si des projets de fleurissement du village sont en cours pour ce printemps. Rien n'étant encore élaboré, il est décidé à l'unanimité des membres présents de fleurir le village comme les années passées, jardinières au balcon de l'escalier à côté de la mairie et à la fontaine.

4-SIG du Pays Gapençais

M le Maire informe le conseil municipal de l'existence du Système Information Géographique SIG du Pays Gapençais qui existe depuis 2009.
Grâce à cette base de données il est possible de consulter le cadastre et les réseaux de la commune de façon informatisée. Céline Brochier, employée de mairie possède un code d'accès et elle demande qui des élus souhaite également bénéficier d'un code pour accéder à ces données. M le Maire et Mme la 1ère adjointe se portent volontaires.

5-Transport scolaire Piégut Venterol et Tallard (D_2014_037)

M le Maire informe le conseil municipal que les commissions "transport" de Piégut et de Venterol ont étudié le dossier "transport scolaire" et qu'elles suggèrent aux 2 conseils municipaux de :
- laisser au Conseil Général 04 la charge de passer un marché pour le transport sur Gap
- prendre à la charge des 2 communes le transport scolaire du regroupement scolaire Piégut-Venterol et du collège de Tallard à coût égal ou à moindre coût que le coût actuel. Ceci impliquerait l'acquisition ou la location d'un car ou de 2 cars, l'emploi d'un ou 2 chauffeurs, et toutes démarches techniques et administratives liées à cette décision

Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à 8 voix pour et 2 abstentions, de prendre en charge, avec la commune de Venterol sous une forme à déterminer (convention ou sivu), le transport scolaire du regroupement pédagogique Piégut-Venterol et du collège de Tallard à partir de septembre 2014.

6-Organisation du temps scolaire (D_2014_038)

M le Maire informe le conseil municipal que les commissions "scolaire"de Piégut et de Venterol se sont réunies pour travailler sur la mise en place de l'organisation du temps scolaire pour la rentrée de septembre 2014, conformément aux décrets n°2013-77 du 24/01/2013 et n°2 14-457 du 07/05/2014, et qu'elles suggèrent aux 2 conseils municipaux de se prononcer contre l'application de cette réforme .
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents de s'opposer à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée de septembre 2014.

7-Table d'orientation

M le Maire rappelle aux conseillers municipaux qu'un projet d'implantation d'une table d'orientation au Mont Collomban a été monté par la précédente équipe municipale et que des subventions du Conseil Général et de l'Europe ont été accordées.
Le montant de cette opération s'élève à 12 330 €TTC et celui des subventions accordées à 3 090€.
M Badih 3ème adjoint informe le conseil muncipal qu'il a demandé un devis à une entreprise sicilienne pour pouvoir comparer.
Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'attendre ce devis pour se prononcer sur la réalisation de ce projet.

8-Subvention foyer rural de ski de fond de Venterol

M le Maire rappelle au conseil municipal qu'il a été inscrit au budaget 2014 une subvention pour le Foyer rural de ski de fond de Venterol d'un montant de 160 €uros comme l'année précédente (participation achat de ski de fond en sus en 2013).
Depuis le vote du budget des éléments complémentaires (rapport d'activités 2013 et prévisionnel entre novembre 2013 et octobre 2014) sont parvenus en mairie et il apparait que la subvention demandée est de 1500€.

Le conseil municipal de Piégut décide à l'unanimité des membres présents de demander quelques précisions au président de cette assocaition concernant les projets, le poste de dépenses intitulé « divers » d'un montant de 1730 €, le poste « achats nourritures » d'un montant de 3340 € et celui intitulé « cotisation » mentionné deux fois d'un total de 450 €.
Non opposé sur le principe d'accorder une subvention plus importante, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents d'attendre ces précisions pour se prononcer.

9-Bilan 24 heures fosse d'assainissement du village

M le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu 2 techniciens de l'entreprise BCM Environnement et qu'ils se sont ensuiterendus sur place pour étudier la possibilité de réalisation d 'un bilan 24h pour la fosse d'assainissement du village.
L'entreprise BCM En vironnement enverra sa proposition de prix en mairie ainsi que 2 autres cabinets d'études joints par téléphone par M le Maire.

10-Service Assainsissement Non-Collectif

M le Maire informe le conseil municipal que la Communauté de Communes du Pays de Serre-Ponçon exerce la compétence SPANC (Service Assainissement Non-Collectif) pour toutes ses communes membres.
Malgré ce transfert de compétence le conseil municipal décide à 5 voix pour de continuer à régler les factures d'entretien des fosses individuelles pour les particuliers (3 voix contre et 2 abstentions) comme cela se faisait jusque là.

11-Mise à jour du schéma directeur d'assainissment

M le Maire propose au conseil municipal de contacter le bureau d'études Hydrétudes pour une réunion de travail en mairie afin d'obtenir des explications sur plusieurs points ainsi que des modifications du rapport de mise à jour. Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette proposition.

12-Projet natura 2000 (D 2014 039)

M le Maire rappelle au conseil municipal que, lors de l'élaboration du budget, il avait été évoqué le Projet Natura 2000 intitulé " création de corridors bilologiques visant à favoriser les insectes et chiroptères d'intérêt communautaire" d'un montant de 20 000 €uros Hors Taxe subventionné en totalité.
Suite à la visite de M Godino ONF et de Mme Vialatte chargée d'étude Natura 2000 pour le secteur, il s'avère que la TVA reste à charge de la commune pour un montant d'environ 4000 €uros.
Le conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de ne pas réaliser ce projet.

Questions diverses :

-Traversée du village - création d'une zone 30

Mme Collet fait part de sa rencontre avec M Bouchaib de la Maison Technique de Sisteron avec M le Maire. M Bouchaib leur a conseillé de solliciter Mr Dayan pour qu'il étudie la possibilité de créer une « zone 30 » dans la traversée du village.

-Micro-Crèche

La prise en charge d'une formation alternée CAP est à l'étude

-Communication

Le conseil municipal souhaite organiser une soirée échange avec la population de Piégut autour d'un apéritif concernant l'installation du nouveau conseil municipal, l'avancement des projets .... au mois de juin. L'information sera distribuée dans les boîtes aux lettres de tous les habitants.

-Ecole

Une solution provisoire a été envisagée par Mle Maire et Mme Collet pour l'installation de la classe primaire dans la salle de l'étage de la maison commune, et l'installation de la classe maternelle dans l'actuelle salle de classe. Une réflexion se met en route à ce sujet avec les institutrices et les élus de Venterol.

La parole est donnée au public

-M Jean-Pierre Brochier, président des réseaux irrigation Piégut-Venterol et Haut Piégut fait le point sur la gestion de ces 2 réseaux d'irrigation. Une assemblée générale du SIVU irrigation sera organisée prochainement afin de réélir son bureau.

La séance est levée à 1heure du matin
Le Maire

MAIRIE DE PIEGUT ★ Alpes de Haute Provence ★

M Alain MICHEL